



Mars 2023

Sommaire

Le mot de la Présidente

Articles

- Controverses sur les usages de la forêt
- PLUi de GPSO et urbanisme à Chaville
- Les polluants éternels, une menace pour l'Europe
- Migration des crapauds

Sorties

- Fleurs de printemps
- Arbres et forêts

Conférence-débat

- La forêt au centre des débats du XXIème siècle

Le mot de la présidente

La question de l'exploitation du bois dans les forêts domaniales des Hauts de Seine a eu des retentissements importants dans le monde associatif, notamment depuis la réunion du comité de la forêt de Meudon du 1^{er} décembre 2021. Cette réunion annuelle, organisée en Mairie de Meudon, réunissait tous les acteurs concernés : élus, associations, citoyens, sur le thème de la révision de l'aménagement forestier 2021-2040. L'annonce d'un traitement en « futaie irrégulière » par des coupes de « cloisonnement » (c'est-à-dire en ménageant des voies d'accès pérennes espacées de 24 m pour des engins forestiers), est passée inaperçue au milieu d'un exposé riche d'arguments positifs comme l'arrêt des coupes rases (sauf problèmes sanitaires) générées par un traitement en « futaie régulière ».

Saluons la qualité de la communication de l'ONF vis-à-vis du public, soit par des annonces de coupes, des visites de terrain, des panneaux pédagogiques, des conférences, des rencontres régulières avec des associations et dans certains cas des partenariats. Chaville Environnement entretient depuis de nombreuses années de nombreux échanges avec la direction de l'ONF Île-de-France Ouest, sous différentes formes (courriers, réunions de concertation, organisation de conférences, etc...).

L'année 2022 a été marquée par des canicules, reflétant avec force les effets du réchauffement climatique. Là, les bienfaits de l'effet climatiseur des forêts ont été ressentis par tous les promeneurs forts nombreux dans les forêts urbaines de la région parisienne, notamment Meudon et Fausses Reposes. Le climat et la gestion forestière ont toutefois fait souffrir les forêts : attaques parasitaires des arbres, assèchement des sols sur les lieux de coupes. Des coupes de sécurité raisonnées pour protéger les promeneurs, des coupes sanitaires sur des arbres atteints par des maladies incurables (l'encre du Châtaignier par exemple) ne sont pas contestées par les associations.

Ce qui est l'objet d'inquiétudes fortes, c'est la création de voies d'accès de 4 mètres tous les 24 mètres sur tout un massif, pour permettre l'action d'engins de forte taille. La destruction définitive d'une partie importante de la surface boisée, contraire à la lutte contre le réchauffement climatique, et la défiguration des paysages sont inéluctables ! La création de ces voies en forêt de Meudon a été annoncée récemment il y a quelques semaines pour plusieurs parcelles ! Ceci annonce un programme d'abattage d'arbres à des niveaux élevés (17% de la surface forestière pour la forêt de Meudon !) avant même de commencer l'exploitation du bois. C'est l'objet principal de la pétition du 6 mars dernier « [Sauvons la forêt de Meudon](#) » lancée par 8 associations et fédérations. Plus de 38 000 signatures sont déjà été obtenues au 30 mars !

Nous maintenons le dialogue avec l'ONF sur ce sujet sensible en ayant obtenu un premier rendez vous avec le Directeur de l'ONF Île-de-France Ouest le 4 avril 2023.

Vous découvrirez dans le présent bulletin un article « Qu'attendons-nous de la forêt ?, l'annonce d'une conférence et d'une sortie ciblées sur ce problème.

Bonne lecture !



**Chaville
Environnement**

Association agréée pour l'urbanisme
membre du conseil d'administration d'environnement 92

Association Chaville Environnement

siège social :

17, rue de la brise, 92370 Chaville

Contact

chaville.environnement@gmail.com

06 14 40 59 57

<http://chaville.envir.free.fr>



Qu'attendons-nous de la forêt ?

La forêt est arrivée sur terre il y a 300 millions d'années. Ce n'était pas les mêmes arbres qu'aujourd'hui, mais c'est tout de même de là que vient l'essentiel de nos sources d'énergies carbonées actuelles, notamment le charbon. En France, nous n'avons plus de charbon après avoir épuisé ce que nous ont donné les forêts du carbonifère. La forêt d'aujourd'hui est convoitée par l'homme pour des usages et des vertus qu'il convient d'explicitier. L'ONF, gestionnaire de nos forêts publiques dénombre trois fonctions¹ dans ses missions de gestion, y compris pour les forêts urbaines entourées d'un tissu urbain continu.

1. **En priorité la fonction sociale** : c'est le fameux « poumon vert » des villes. C'est la beauté des paysages forestiers, lieu de ressourcement, bénéfique à la santé et au bien-être des nombreux citadins.

2. **La fonction biodiversité** : cette fonction est fondamentale pour la société, même pour les personnes qui ne vont pas ou peu en forêt. La gestion idéale est la non-gestion (voir photo).

3. **La fonction économique** : L'humanité a besoin de bois mais la ressource est limitée, et plus l'exploitation s'intensifie plus la biodiversité et la fonction sociale se dégradent. Il en est de même pour les deux fonctions additionnelles mentionnées ci-dessous.

Les trois fonctions que l'on vient de voir sont dérivées du principe de développement durable défini en 1987 par le rapport Brundtland de l'ONU. A présent, les choses ont évolué, le puits de carbone des forêts françaises a pratiquement disparu ces dix dernières années. Il convient d'ajouter :

4. **La lutte contre le réchauffement climatique**. La forêt a le plus fort potentiel de séquestration de carbone des continents et représente un espace de fraîcheur inestimable dans un environnement urbain minéral. Cette fonction ne peut pas être ignorée pour les forêts urbaines du XXIème siècle.

5. **Les cycles de l'eau** générés et entretenus par les forêts permettent de faire face aux sécheresses. Les forêts denses attirent la pluie, alimentent les nappes phréatiques et retiennent longtemps l'humidité dans le sol. Les forêts en libre évolution ont peu souffert de la sécheresse record de 2022.

Pour trois de ces fonctions, la **biodiversité**, la **séquestration du carbone** et la **rétenion de l'eau**, l'idéal est la libre évolution. La **fonction sociale** reconnue prioritaire par tout le monde demandera de couper quelques arbres dangereux sur des chemins réservés aux visiteurs. Quand à la **fonction économique**, est-elle nécessaire ? A l'échelle de la France, les **forêts urbaines** représentent une surface et une valeur commerciale infimes (1 à 2% des forêts françaises).



Exemple d'une forêt apaisée près de Dourdan laissée en libre évolution depuis 1975. Photo J-C. Denard, décembre 2022.

Supprimer la fonction économique n'impactera pas l'économie nationale, mais profitera grandement à la santé de la population. La forêt urbaine de demain serait donc une forêt en libre évolution parcourue par quelques chemins forestiers à l'usage des nombreux citadins des métropoles. Les prélèvements

n'excèderaient pas quelques pourcents de l'accroissement naturel.

Ne serait-ce pas l'optimum pour la société ?

Pour la forêt de Meudon, l'ONF prévoit de prélever 125% de l'accroissement naturel² pendant 60 ans ! C'est de la déforestation !!!!! Toutes les forêts urbaines sont actuellement exposées à ce type de surexploitation.

La forêt est trop importante pour que son sort soit décidé seulement par les bûcherons.

Merci de signer la pétition contre la surexploitation de la forêt de Meudon.

Lien pétition : « [Sauvons la forêt de Meudon](#) »

Jean-Claude Denard

¹ Présentation de la révision de l'aménagement forestier 2021-2040 de la forêt de Meudon

² Communication ONF

Le projet de PLU intercommunal de GPSO : Quelles conséquences pour l'urbanisme à Chaville ?

Le sort de l'urbanisme dans les 8 communes de Grand Paris Seine Ouest (GPSO) se joue au niveau de l'élaboration en cours du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi). Depuis février 2022, GPSO a organisé divers ateliers et des réunions publiques, notamment à Chaville, dans le cadre d'une concertation avec les habitants et les associations. A ce jour, le diagnostic et le Plan d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) ont été élaborés -Voir PADD du 9 novembre 2022 (<https://www.seineouest.fr/plui-padd>).

En 2022, **Chaville Environnement** et **l'Association Chaville Ecologistes** ont publié un avis détaillé sur l'élaboration du PLUi, document qui a fait l'objet d'une diffusion à tous nos adhérents et dont le résumé a été publié dans notre bulletin de septembre 2022 (voir notre site chavilleenvironnement.fr).

La phase actuelle du PLUi sur le règlement : une concertation mal partie !

Les travaux se poursuivent toujours en concertation avec les habitants et associations pour le **volet réglementaire du PLUi**, le plus important pour les habitants. GPSO propose plusieurs ateliers publics du 25 mars au 19 avril 2023 à destination des habitants, citoyens et acteurs du territoire dans l'objectif de découvrir de manière pédagogique les différents outils réglementaires du PLUi.

- **Atelier pour une ville durable** : comment préserver les continuités écologiques ? Le samedi 25 mars à 10h au Nida à Issy-les-Moulineaux, 11 promenades Cœur de Ville
- **Atelier pour une ville accueillante** : comment se loger sur le territoire ? Le jeudi 30 mars à 18h30 à l'Atrium de Chaville, 3 parvis Robert Schuman : 14 habitants de GPSO (dont une représentante d'Environnement 92) ont participé pour une population de 320 000 habitants, ce qui en dit long sur l'efficacité de la concertation proposée par nos élus.
- **Atelier pour une ville sobre** : comment atteindre l'excellence en matière de performance énergétique et environnementale des constructions ? Le mardi 4 avril à 18h30 à la Cité des Sports d'Issy-les-Moulineaux, 92 rue du Gouverneur Général Eboué
- **Atelier pour une ville désirable** : quel équilibre entre densité et nature ? Le samedi 15 avril à 10h à la Maison de la planète de Boulogne-Billancourt, 72 allée du Forum
- **Atelier pour une ville des proximités** : comment se déplacer sur le territoire de demain ? Le mercredi 19 avril à 18h30 à la salle polyvalente du Parc Nautique de l'Île de Monsieur à Sèvres

Chaque citoyen du territoire, est invité à participer à ces ateliers et remplir le formulaire accessible à ce lien ou par téléphone au 0800 10 10 21 et à s'informer sur le PLUi sur un site internet dédié www.seineouest.fr/plui. **Y a-t-il une chance que les ateliers proposés en avril puissent attirer plus de Chavillois ?**

Ce qu'il faut savoir

La loi du 3 juin 2010 relative au Grand Paris a fixé un objectif de construction annuelle de 70 000 logements pour l'Île-de-France dont 38 000 pour la Métropole Grand Paris et 2 000 pour GPSO afin de répondre à la pénurie que connaît la région et d'accompagner son développement économique.

Le PLUi de GPSO doit être compatible avec le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de la Métropole du Grand Paris. Celui-ci est en cours de validation et doit entrer en vigueur fin 2023. Le SCoT métropolitain a fait l'objet d'une enquête publique en octobre 2022. L'opinion des associations s'est manifestée au niveau de la fédération **Environnement 92, dont Chaville Environnement est membre**. L'avis publié sur le site « environnement92.fr » dénonce :

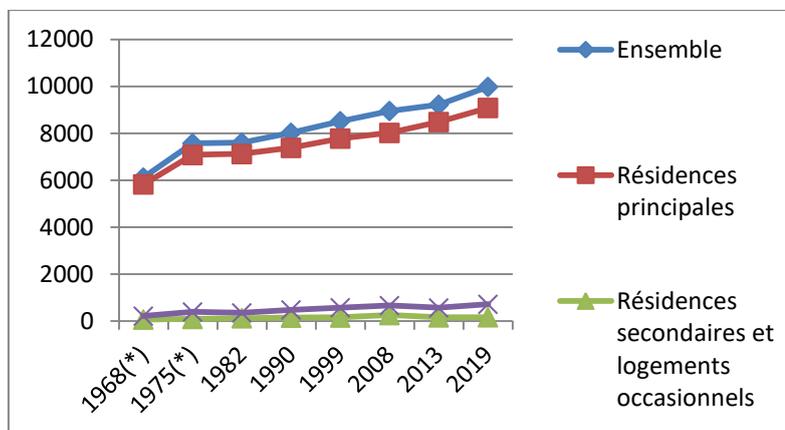
*« Il y a une contradiction persistante entre l'objectif irréaliste de construire **38 000 logements/an**, d'accroître toujours plus la densité de constructions à comparer avec les besoins majeurs de libérer du foncier pour des espaces de nature afin de protéger les habitants, de préserver la ressource en eau, de diminuer les risques d'inondation et l'enjeu global de rendre la ville plus vivable pour les habitants et leurs usagers. »*

Pour GPSO, on compte 130 habitants par hectare (un record de densité à comparer avec 80 habitants par ha dans la MGP). La réalité du nombre de constructions de logements de GPSO en 2018 est de 1665, soit un chiffre inférieur à l'objectif théorique de 2000. **Faut-il s'attendre à une accélération des constructions d'ici 2030 ? C'est la surdensification qui doit être combattue car ce sont les espoirs de développer la nature en ville qui s'évanouissent.**

La situation de l'urbanisme à Chaville

La population Chavilloise croît fortement depuis plusieurs années et l'augmentation va être significative avec toutes les constructions en cours et celles qui sont déjà prévues. On sera bien au dessus de la barre des 21000 habitants affichés lors des dernières modifications du PLU. Les prévisions (Données <https://ville-data.com/nombre-d-habitants/Chaville-92-92022>) montrent que le chiffre de 22 000 sera atteint voire dépassé en 2030.

Le nombre de logements à Chaville selon l'INSEE montre une augmentation de 63 % sur la période 1968 à 2019 et 11,44% entre 2008 et 2019



Avec l'augmentation de la population constatée depuis 2020, le nombre de logements augmente. C'est ce que l'on observe depuis longtemps. **La multiplication des chantiers avec une bétonisation à outrance sur Chaville provoque une exaspération des riverains que nous soutenons.** L'accélération des constructions va se poursuivre avec de nouveaux projets, notamment sur la rive droite :

- 1 immeuble en bas du boulevard de la Résistance au dessus du crédit agricole
- 1 immeuble rue du Coteau/rue Carnot (îlot Forêt)
- 2 immeubles près de la gare rive droite + 1 en cours de construction
- Une construction avenue Sainte Marie

Sur l'avenue Roger Salengro (côté Sèvres), deux nouveaux projets sont en cours d'examen par la procédure PUR (Pour un Urbanisme Responsable) depuis le 28 mars jusqu'à l'automne :

- 1 immeuble à la place du bâtiment CEDEO (Avenue R. Salengro)
- 1 immeuble à la place de la station Total (Avenue R. Salengro)

Rive gauche : 50, rue Maneyrol

Nous déplorons que les dernières modifications du PLU ont eu pour seul objectif de rendre conformes certains projets qui ne l'étaient pas. C'est ce que l'on observe lors des modifications des PLU communaux partout dans le département et ailleurs en île de France. A quoi servent les critiques formulées lors des enquêtes publiques pour toutes ces modifications du PLU (restées sans suite). Il est trop facile de déclencher une modification du PLU chaque fois qu'un nouveau projet surgit !

On constate que la pression des pouvoirs publics pour construire (Région, MGP, GPSO) s'exerce sur l'équipe municipale, particulièrement sur les écologistes qui gèrent la partie urbanisme. L'urbanisation va vite trouver ses limites autour de l'avenue Roger Salengro. Les menaces commencent déjà à peser sur les coteaux !

Où sont les belles promesses du PADD du PLUi ? :

- Valoriser les paysages qui font la singularité de GPSO
- Préserver et structurer les trames écologiques
- Renforcer la résilience du territoire et conforter la place de la nature en ville

Irène Nenner et Jean Sanouillet

Les polluants éternels : une menace pour l'Europe

Selon le journal Le Monde du 25 février 2023, des journalistes ont enquêté pendant un an, sur la base d'une méthode validée par des scientifiques, sur des substances quasi indestructibles mais très toxiques pour la santé. Il s'agit de produits « per- et polyfluoroalkylés ou PFAS (on prononce à l'anglaise PIFASSE !) que l'on trouve dans notre environnement et dans le sang des animaux et des êtres humains

De quoi s'agit-il ?

Les PFAS sont des produits chimiques fabriqués à la fin des années 1940, pour des traitements antiadhésifs, antitaches et imperméabilisants qui recouvrent nos ustensiles de cuisine et nos textiles quotidiens ; par exemple, le Teflon, le Scotchguard ou le Gore-Tex. On les trouve dans quantités d'objets : tapis, cordes de guitares, batteries de véhicules, traitements pour l'acné, emballages de kebab et de frites, gainages de circuits électriques dans les avions, prothèses de hanche ou fil dentaire. Nul ne peut donner leur nombre : des milliers ou des millions ?

Ces PFAS sont composés de chaînes d'atomes de carbone et de fluor. Ils sont extrêmement persistants dans l'environnement et peuvent se déplacer sur de très longues distances d'où leur surnom « polluants éternels ».

Pourquoi les PFAS sont-ils nocifs pour la santé ?

Les PFAS sont détectés dans l'eau, l'air et la pluie mais aussi dans les loutres, les morues, les œufs à la coque et les adolescents !!!

On les trouve dans le sang de toute la population. En France, certains (PFOS ou acide perfluoro-octane- sulfonique, PFOA ou acide perfluoro-octanoïque) sont interdits depuis 2009 mais sont présents dans le sang de toute la population, comme l'a montré le programme de biosurveillance Esteban en 2020.

Selon les premiers résultats d'une étude du programme européen de recherche HBM4EU, **le sang de 14% des adolescents européens contient des PFAS** à des niveaux supérieurs à la valeur indicative de l'Autorité Européenne de sécurité des aliments.

Depuis le milieu des années 2000, les scientifiques ont montré que **les personnes les plus exposées sont d'une part les employés d'usines où les PFAS sont synthétisés et utilisés et d'autre part les riverains de ces sites industriels.**

Parmi les nombreuses maladies, notamment les personnes exposées à des doses importantes de PFOS et PFOA, on note les problèmes cardio vasculaires, l'augmentation du taux de cholestérol, la perturbation de la fertilité et de la spermatogénèse, la diminution de la réponse immunitaire aux vaccins.

Les études montrent aussi un risque pour le développement du fœtus et un lien entre le niveau de PFOA dans le sang et la diminution du poids de naissance des bébés, une fréquence accrue d'hypertension artérielle ou de prééclampsie pendant la grossesse, un risque accru de fausse couche, de naissance prématurée, de malformations congénitales et d'enfants morts-nés.

D'autres pathologies ont été notées dans un nombre plus restreints de données par exemple : atteintes de la glande thyroïde, inflammation de l'intestin.

En 2016, les résultats scientifiques sur les **PFOA ont été classés cancérigènes** par le Centre international de recherche sur le cancer.

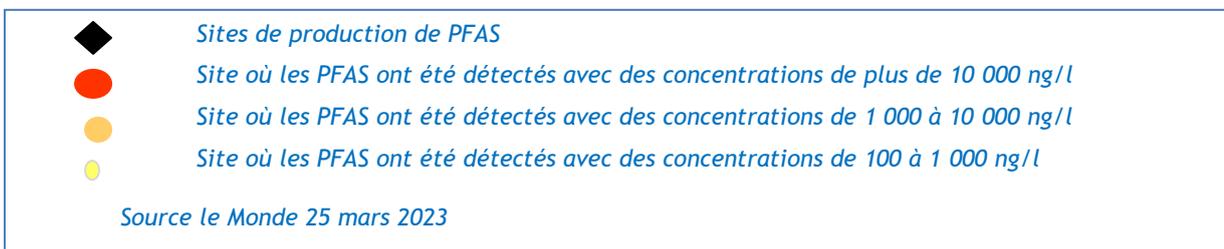
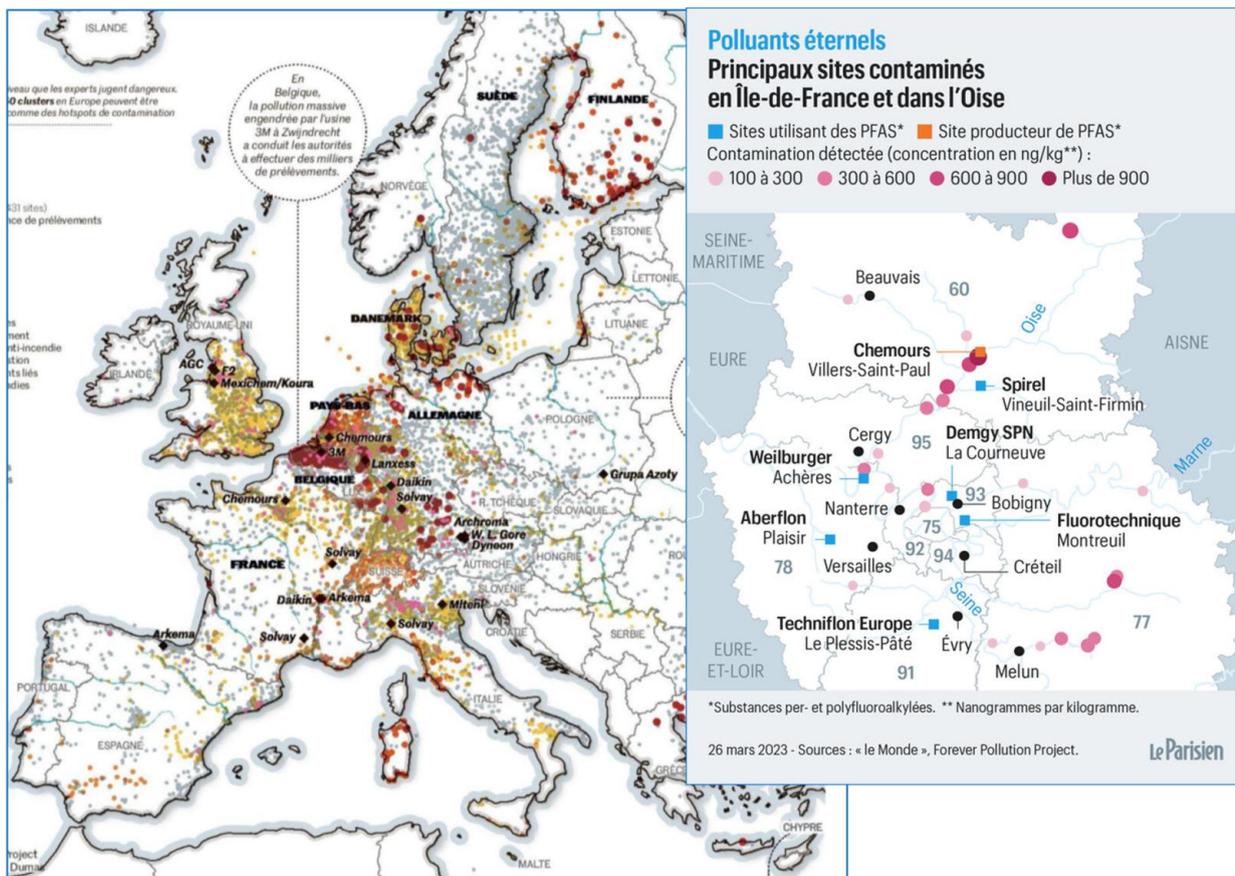
Les PFAS sont présents dans l'alimentation à cause de leur présence dans les conditionnements alimentaires mais aussi dans certains aliments comme les poissons et les fruits de mer, la viande, le

lait et les œufs. Même si les PFOS et PFOA sont interdits à la production depuis 2009, leur présence dans le corps humain est sans doute là pour toujours.

Selon les résultats de recherche les plus récents, les experts du domaine, affirment que les PFAS sont nocifs même à faible dose et que les valeurs limites établies par l'Union européenne sont bien trop élevées.

La carte de la pollution éternelle en Europe et en île de France

On observe dans les cartes publiées dans le journal Le Monde du 25 février 2023, une corrélation claire entre les hauts niveaux de contamination des PFAS et leurs sites de production et d'utilisation. Une carte des principaux sites contaminés en île de France et dans l'Oise montre le détail en fonction du niveau de contamination.



Les industriels et les pouvoirs publics sont questionnés : Selon le Monde, une juriste des Pays Bas évoque un « crime industriel facilité par l'Etat », « pour appréhender les dommages environnementaux et humains causés par les firmes ». Ces activités ont, certes, produit des richesses énormes dans nos pays, mais le prix à payer après 60 ans d'utilisation des PFAS, est très élevé du point de vue des dommages environnementaux et humains. Le droit doit s'emparer de ces questions.

Irène Nenner

Migration crapauds printemps 2023



Comme les années précédentes (hormis l'année 2021) et depuis les années 2000, un comptage des crapauds est organisé par l'association « Ursine Nature » de Vélizy le long de l'étang d'Ursine, route Morte Bouteille.

C'est entre le 15 février et la fin du mois de mars que plus d'une quinzaine de volontaires de Vélizy et de Chaville (par l'intermédiaire de l'association « Chaville Environnement) se partagent les soirées à les comptabiliser à partir de 21 h pendant au minimum 1h et plus, suivant l'affluence des individus.

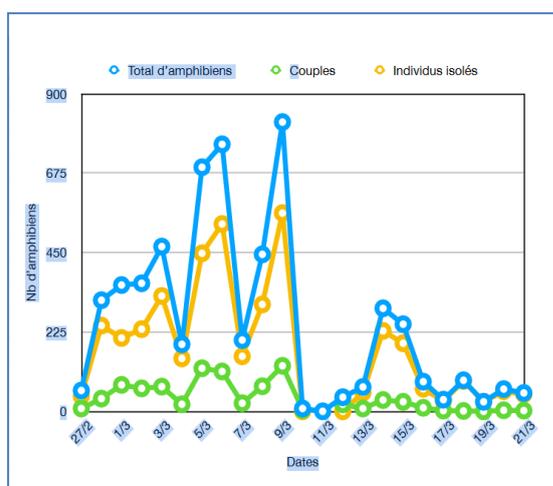
On trouve les « compteurs » qui se situent entre les 2 barrières installées pendant cette période le long de l'étang et les « sauveteurs » qui, dès le début de la soirée, sillonnent les deux extrémités non protégées en dehors des barrières afin de sauver les crapauds qui descendent de la forêt et se font écraser par les voitures notamment autour du restaurant «La Pergola ».

Chaque soir c'est la météo qui conditionne nos rendez-vous avec les amphibiens. Les crapauds sont de loin les plus nombreux mais nous rencontrons aussi quelques grenouilles rouges et grenouilles agiles en nombre moins significatif.

Bien sûr cette méthode de comptage est basée sur la même tranche horaire tous les ans afin d'obtenir des résultats comparables.

Si vous souhaitez plus de renseignements sur cet animal, vous pourrez vous reporter sur le site de Chaville Environnement, un article sur les crapauds devrait paraître prochainement.

Le bilan du comptage est résumé sur le graphique ci-dessous



En moyenne, les années précédentes le taux de couples était de 20%, cette année nous sommes à 16%. Les conditions météo étaient à peu près correctes, heureusement il y a eu de la pluie. Les résultats 2023 restent plus faibles que 2022, mais meilleurs que 2020, et c'est déjà ça!

Nicole Sanouillet et Laihla Taghle

Sorties

  <p>Environnement Fausses-Reposes et Chaville Environnement organisent une sortie nature Samedi 15 avril 2023 de 14h30 à 16h</p>  <p>« Premières fleurs de printemps en forêt de Fausses-Reposes. » <i>avec R. Paugois & C. Silvain</i></p> <p>Rendez vous entrée du parc de la Martinière (haut de la rue Carnot, Chaville) Renseignements : EFR 06 11 59 11 16 associationefr@gmail.com</p>	<h3>ARBRES et FORÊTS</h3> <h4>Un patrimoine à protéger</h4> <p>LOUIS VALLIN expert de l'association A.R.B.R.E.S</p>  <p>Samedi 15 avril Sortie en forêt de Verrières</p> <p>La forêt et son environnement, reconnaissance des arbres, le changement climatique et ses conséquences. RDV à 10h00 (le lieu sera précisé après l'inscription).</p>   <p>Inscriptions : 06 73 52 40 44 asso.lesamisduboisdeverrieres@gmail.com Nombre limité - Gratuit</p>
--	--

Conférence-débat



CONFÉRENCE - DÉBAT

JEAN-CLAUDE DENARD
Ingénieur, responsable forêts
à Chaville Environnement

**Mercredi 19
avril 20h00**
Salle 305 Maison Vaillant
Verrières le Buisson
Entrée libre

**LA FORÊT AU CENTRE
DES GRANDS DÉFIS DU XXI^e SIÈCLE**

- Réchauffement climatique
- Préservation de la biodiversité
- Lieu de bien-être
- Ressource et économie

Autant de sujets auxquels nous apporterons des éléments de réflexion !
Infos : www.amisduboisdeverrieres.blogspot.com

